

Compte-rendu des Orientations Budgétaires pour 2017

1^{ère} commission : Éducation, sport, culture

Éducation et enseignement

Le Département gère 35 collèges répartis sur 37 sites (accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique) et consacre chaque année **7 millions € pour leur fonctionnement**, leur équipement et des actions éducatives volontaires (soutien au sport scolaire...).

En 2017, afin de préserver la qualité d'accueil des collégiens et de la communauté éducative et pour faire suite à l'annonce de la rectrice d'un Plan Collèges 2018, **une concertation sera menée au sujet de la carte scolaire** en tenant compte des contraintes financières, démographiques et patrimoniales, actuelles et à venir.

Le Conseil départemental des Ardennes soutient par ailleurs **la vie étudiante**, à travers des aides à la scolarité, des bourses linguistiques mais aussi en s'engageant dans le financement du **Grand Campus** à Charleville-Mézières dont la 1^{ère} pierre sera posée en septembre prochain.

Bases de loisirs

La réouverture de la salle polyvalente de Bairon, actuellement en travaux, est prévue cette année. La baignade sera ouverte du 16 juin au 31 août prochains à Bairon comme aux Vieilles-Forges et le Conseil départemental proposera à nouveau ses stages sportifs et nautiques aux jeunes Ardennais.

En fin d'année, le lac des Vieilles-Forges sera vidangé en raison de travaux programmés par EDF, propriétaire et gestionnaire de la retenue d'eau du lac. Les tarifications des prestations au Centre de congrès seront décidées prochainement en commission permanente.

Culture

Les élus ont décidé de poursuivre **l'accompagnement aux manifestations culturelles**, accompagnement qui pourra toutefois être modulé, en fonction des projets, de la présence de salariés et de la tenue des comptes des associations. En 2016, 74 projets ont été soutenus et une centaine d'associations ont été aidées dans leur fonctionnement.

La **réouverture du Musée Guerre et Paix en Ardennes** est prévue le 11 novembre prochain. Cet équipement pédagogique accessible au plus grand nombre deviendra un véritable moteur d'attractivité et d'animation culturelle et touristique pour le département.

Bibliothèque départementale des Ardennes (BDA)

La BDA poursuivra son soutien aux 105 bibliothèques et points lecture répartis sur tout le territoire ainsi que le projet de base documentaire commune à la BDA et aux bibliothèques d'Ardennes Métropole. Par ailleurs, le Conseil départemental pourrait passer un Contrat de Territoire Lecture avec l'Etat et la DRAC, lui permettant de bénéficier de 100.000 € sur 3 ans.

Archives départementales des Ardennes

Le service continuera sa démarche d'archivage électronique, tout en menant une réflexion autour de l'extension-rénovation de ses bâtiments de la rue de la Porte de Bourgogne à Charleville-Mézières.

Sport

Il a été proposé de modérer le soutien aux 4 clubs phare du département (FCBA, Étoile, CSSA, Roller Hockey de Rethel) et de diminuer l'aide à l'organisation de manifestations sportives ainsi qu'aux associations. Les plans de développement des disciplines sportives seront cependant maintenus, tout comme l'ensemble des manifestations sportives du Service Prévention vie associative et sports du Conseil départemental.

2^e commission : Solidarités

Protection maternelle et infantile (PMI)

3 cadres de santé vont être recrutés pour assurer un soutien technique auprès des puéricultrices et auxiliaires de soin et de puériculture.

Protection de l'Enfance

Le Département poursuivra l'ensemble de ses actions de prise en charge et d'accompagnement. Dans les Ardennes, plus de 2.000 mineurs et jeunes majeurs sont concernés par une mesure de protection de l'enfance.

Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille

L'ouverture d'une nouvelle MaDEF, en remplacement du site principal actuel situé à Warcq, est **prévue pour la rentrée 2019**, afin d'offrir un environnement de qualité aux enfants accueillis. Afin d'agir sans attendre l'aboutissement de cet ambitieux projet immobilier, le Conseil départemental des Ardennes **met par ailleurs en œuvre des mesures immédiates destinées à prendre en charge le sureffectif chronique des unités de vie de la MaDEF** et à assurer le meilleur accueil possible de tous les enfants confiés.

Ainsi, **un bâtiment modulaire est en cours d'implantation sur le site principal**, situé à Warcq. Opérationnel à compter de la mi-janvier, ce bâtiment accueillera l'équipe de direction de la MaDEF. Les locaux administratifs laissés vacants seront réaménagés

en **espace de vie** pour un groupe de 8 enfants (4 chambres de 2 enfants) afin d'améliorer les conditions de prise en charge. Cet aménagement sera finalisé **en mai prochain**.

Le Conseil départemental a en outre élaboré un nouveau scénario d'implantation de certaines unités avec **la location immédiate de bâtiments modulaires implantés sur le site de La Havetière, venant en lieu et places des différentes maisons utilisées actuellement**. 9 modules de 16 places (avec une option d'extension selon les besoins) seront opérationnels dès la rentrée 2017 ainsi qu'une aire de jeux adaptée et un parking.

RSA

Les Ardennes comptaient 10.284 foyers allocataires du RSA au 30 novembre 2016, soit 21.588 personnes couvertes par cette prestation. En 2016, le Conseil départemental n'a pu verser à la CAF l'intégralité du montant des prestations RSA. Seuls 11 mois ont pu être pris en charge par le Département. Cette question sera de nouveau posée en 2017.

Le retour à l'emploi des BRSA reste un enjeu majeur pour le Département qui renforcera ses outils pour les accompagner, tant sur le volet social que professionnel. Le CD08 et ses partenaires organiseront notamment des rencontres innovantes BRSA/Entreprises.

Personnes âgées et personnes handicapées

Le Conseil départemental finance et verse aux personnes qui en ont besoin l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; au 30 novembre 2016, cette aide concernait 8.740 personnes âgées (6.419 à domicile et 2.321 en établissement). La **MAIA** (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) couvre désormais la totalité du territoire ardennais. Le conseil départemental va poursuivre son implication dans les projets de construction de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) et le Fonds d'Aide à l'Investissement Social (FAIS) est maintenu.

Le débat d'orientations budgétaires reprendra dès demain matin.

Le vote du Budget primitif est prévu **du lundi 20 au jeudi 23 mars 2017**.

3^e commission : Aménagement et Infrastructures

Infrastructures - routes départementales

Le réseau routier départemental représente un linéaire de 3 400 km. Il est emprunté chaque jour par environ 800 000 usagers de tout type. La préservation de ce capital représente un enjeu d'importance. Il est donc primordial d'assurer sa maintenance et son entretien afin d'offrir en permanence à ses usagers des conditions optimales en termes de confort et de sécurité.

Le programme pluriannuel engagé ces dernières années sera poursuivi en 2017.

Les traverses en agglomération et autres travaux concomitants seront par ailleurs priorités en fonction des communes ou intercommunalités acceptant de reprendre ces routes au sein de leurs propres réseaux par voie de déclassement.

Compte tenu du contexte budgétaire, de l'évolution des trafics constatés, et des intégrations à venir dans notre réseau d'infrastructures actuellement entretenues par l'Etat (parallèlement à la livraison

de l'A304) une nouvelle hiérarchisation du réseau routier départemental a été adoptée. De cette hiérarchie découlera en 2017 la rédaction de niveaux de service adaptés par politiques techniques (entretien des chaussées, fauchage, signalisation horizontale et verticale, renouvellement des couches de roulement...).

Des rétrocessions de réseaux et de voiries aux communes et intercommunalités seront également proposées.

Concernant la viabilité hivernale, un bilan sera effectué à la fin de la période, en mars, afin d'adapter, au besoin, le dispositif.

A304 / Barreau de raccordement

L'année 2017 devrait être marquée par la **mise en service de l'A304**. Des actions de promotion et de communication partagées avec les opérateurs belges seront développées afin de signifier aux usagers l'ouverture de ce nouvel axe de circulation.

La construction du barreau de raccordement, qui consiste à relier la future autoroute A304 à la route nationale n°43 dans le secteur de Warcq-Tournes-Belval, est prévue en début 2018.

Voie verte Trans-Ardenne

L'extension de la Voie verte Trans-Ardenne entre Remilly-Aillicourt et Mouzon doit être achevée à la fin de l'année. Quant aux travaux prévus sur la Boucle de Chooz, ils débuteront en 2018.

L'entretien de la Voie verte sera par ailleurs confié pour certaines tâches (fauchage, nettoyage, entretien des équipements publics et de la signalisation) à des structures d'insertion par l'action économique.

Transport ferroviaire

Inscrite au nouveau contrat de plan Etat / Région, la participation du Département au financement des travaux de remise en état de la ligne TER Charleville-Mézières / Givet sera à mettre en œuvre ; tout comme sa participation au cofinancement de l'entretien des lignes ferroviaires de capillaire fret. Le financement de l'infrastructure TGV Est sera achevé selon un rythme à définir en fonction des négociations engagées avec la SNCF pour un retour des dessertes au niveau initial.

Transport aérien

Afin de répondre aux exigences de sécurité juridique et aux exigences de sécurisation des accès de l'aérodrome de Charleville-Mézières (Belval), une remise à niveau de l'infrastructure a été effectuée. Ces travaux ont permis de répondre favorablement à la visite de contrôle de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Afin d'établir une visibilité réelle sur le devenir de cette infrastructure de transport, dont la proximité immédiate de l'échangeur de l'A304 est un atout indéniable, une étude de positionnement économique a été présentée. Sur la base de ces conclusions, la mise en œuvre de travaux d'investissement et une organisation de fonctionnement ont été initiées et certaines opérations, dont la mise en service au premier trimestre à venir de la distribution du carburant Jet A1 (kérosène) et la construction d'une vigie aux normes, sont à réaliser en 2017.

Construction et entretien des propriétés départementales

ERP

Pour cette année, les priorités relatives à la construction et à l'entretien des bâtiments départementaux concernent, entre autres, **la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)**. Sur les 85 ERP dont dispose le Conseil départemental, 22 d'entre eux sont, à ce jour, accessibles ou en cours de travaux, 63 bâtiments restent à équiper.

Collèges

Le Conseil départemental va poursuivre son effort d'investissement dans les collèges. Ainsi, des travaux de rénovation sont prévus dans les établissements de Rocroy, Vouziers, Monthermé, Grandpré, Nouzonville et Nouvion-sur-Meuse, et des travaux d'entretien dans les collèges Léo Lagrange, Vrigne aux bois et Rimogne (revêtement de sol du hall d'entrée du collège Léo Lagrange de Charleville-Mézières, remplacement des équipements de cuisine du collège Pasteur de Vrigne-aux-Bois, phase 2 des travaux de rénovation de la demi-pension, à Rimogne).

Constructions neuves

Le focus est mis principalement cette année **sur le projet de la nouvelle MaDEF**. L'ouverture de l'établissement, en remplacement du site principal actuel situé à Warcq, est prévue pour la rentrée 2019.

Le projet d'aménagement du complexe innovant d'instruction au combat à destination des forces armées du 3ème RG et du SDIS 08, **ACIER**, est actuellement en cours de construction. La livraison de cette structure unique en France et innovante dans sa conception et son aspect pédagogique inter-arme interviendra au premier semestre 2017.

Le projet de construction d'une nouvelle maison des solidarités à Bogny-sur-Meuse se poursuit : le maître d'œuvre a été recruté en 2016, le démarrage des études de conception a débuté cette année et laisseront place en fin 2017 - début 2018 aux travaux d'aménagement.

Réhabilitation

Les travaux pour la restructuration du **Musée Guerre et Paix en Ardennes** ont débuté en 2015 et seront terminés en 2017 pour permettre dans la foulée la réalisation des opérations d'aménagement de la nouvelle muséographie et la réouverture du site au public le 11 novembre 2017.

Le **Fort des Ayvelles**, étendu sur plus de 6 hectares, est entretenu et rénové avec une entreprise d'insertion par l'activité économique. Afin de permettre la poursuite de ces chantiers d'une part, mais surtout, d'autre part, de poursuivre son ouverture au public, des travaux de confortement des accès, voiries et un entretien des espaces extérieurs est à engager dès 2017.

La réhabilitation de la friche industrielle du **site Deville** en plein cœur de la ville préfecture, représente un enjeu partagé par le Département, propriétaire, et par l'Agglomération Ardenne Métropole. Compte tenu de la libération prochaine du site par ses occupants, la protection des lieux et les réflexions sur son devenir devront être initiées de façon collective. Plusieurs propositions ont été émises par des acteurs locaux connus et identifiés comme référents dans l'univers du divertissement et de l'économie sociale et solidaire et seront à renforcer pour imaginer un projet global et innovant.

Cession du patrimoine immobilier

Les ventes de l'ancien collège de Buzancy, l'ancien centre médicosocial rue Royale à Rocroy, les terrains acquis pour la construction de la MaDEF, rue d'Etion à Charleville-Mézières, l'ancien Territoire routier de Fumay qui n'ont pas abouti en 2016 seront reconduites en 2017.

Toutes les propriétés qui n'ont plus d'intérêt pour la collectivité seront mises en vente avec une priorité de vente donnée aux communes et communautés de communes sur lesquelles sont implantés les biens. A titre indicatif, en 2017 seront concernés les casernes de gendarmeries qui ont été restituées par les gendarmes ainsi que les centres d'exploitation ou Territoires routiers impactés par une restructuration.

Rénovation urbaine

En 2007, le Conseil départemental a signé avec l'Etat et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), une convention départementale de partenariat en faveur **de la rénovation urbaine**. La participation financière du Département s'élève à 28 millions € ; elle garantit la participation de l'ANRU à hauteur de 115 millions € et permet la réalisation des projets de rénovation urbaine sur **sept quartiers prioritaires des villes de Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Revin**. Au 31

décembre 2016, 21,5 millions € étaient engagés : 10,6 millions € en faveur des opérations de logements et 10,9 millions € en faveur des opérations d'aménagements/équipements publics. Le Conseil départemental continuera, cette année encore, son action en faveur de la rénovation urbaine.

Aménagement numérique du territoire

L'Aménagement Numérique du Territoire est un enjeu capital pour le développement et l'attractivité des Ardennes. **La Région Grand Est porte ce projet avec 7 départements afin de déployer ensemble la fibre optique pour tous, partout.**

La consultation pour la délégation de service public (DSP) concessive a été publiée le 23 décembre 2016 et la remise des offres est fixée au 28 mars 2017. Pour cette année, il est à prévoir quelques dépenses d'investissement et de fonctionnement au minimum.

Agriculture

Dans l'attente de précisions à apporter par la Région et selon l'analyse des textes en vigueur, il a été proposé de consacrer des crédits pour honorer des engagements antérieurs et pour accompagner les acteurs du monde agricole (tels que la Chambre d'agriculture) dans un programme d'actions adapté au contexte actuel et aux prescriptions régionales.

Cependant, le soutien aux organismes à vocation sanitaire, autorisé à titre transitoire en 2016, n'est pas reconductible en 2017 et la continuité des financements des actions conduites par les groupements de défense sanitaire devra être assurée à l'échelle régionale.

Lutte contre les inondations

Sur le bassin de la Meuse, plus de 50 000 habitants sont directement concernés par un risque d'inondation de leurs habitations. Les travaux de lutte contre les inondations de Mouzon à Givet réalisés depuis 2006 sont en cours d'achèvement. Le Département participe à hauteur de **12,3 millions €** afin de protéger de nombreuses habitations et activités économiques.

4^e commission : Développement des territoires

Contrats de territoire

Le Conseil départemental, soucieux d'assurer la cohésion sociale et territoriale sur l'ensemble du département, a décidé en tant que **chef de file de la solidarité territoriale** de s'engager dans la mise en œuvre **de contrats de territoire pluriannuels**.

Il mène en effet **une politique active d'appui au développement des territoires**, en assurant, en premier lieu, la cohésion sociale sur ces derniers à travers l'accueil et l'accompagnement des publics fragiles (bénéficiaires du RSA, personnes âgées, familles en difficulté).

Développement touristique

Le Conseil départemental **reconduit cette année sa participation au fonctionnement de l'Agence de Développement Touristique** qui assure la promotion du département et accompagne les différents acteurs du tourisme.

De plus, le Département va poursuivre sa participation au projet transfrontalier « **La Meuse à vélo** », qui consiste à promouvoir **un itinéraire cyclable de 1.089 km** depuis la source du fleuve Meuse jusqu'à son embouchure.

Dans le cadre d'un partenariat avec EDF, **un premier itinéraire de randonnée** a pu être balisé autour du lac des Vieilles-Forges. Des études visant l'aménagement d'un sentier adapté aux différents usages possibles sont actuellement menées. Les premiers travaux pourraient être réalisés dès cet hiver, sans impact budgétaire pour le Département.

L'étude de définition d'un schéma de développement touristique du site des Vieilles-Forges a prévu différents scénarii de développement qui ont été soumis pour sélection. Le rendu final de ce schéma est en cours de finalisation.

Laboratoire départemental d'Analyse

Les orientations stratégiques proposées pour l'exercice budgétaire 2017 sont les suivantes :

- **le maintien des accréditations** par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) : ces accréditations permettent d'assurer la fiabilité des résultats d'analyses et d'obtenir les agréments des différents ministères. Le prochain audit de renouvellement de l'accréditation est programmé en 2018.
- **la recherche de nouveaux clients** : le Laboratoire doit promouvoir ses activités afin d'obtenir de nouveaux clients.
- **l'amélioration des prestations auprès des clients** : le Laboratoire doit pouvoir répondre aux attentes des clients, en termes d'efficacité et de disponibilité. Il doit être en mesure de s'adapter aux évolutions réglementaires et aux conditions de surveillance.

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Cette année encore, le Conseil départemental s'engage pour la sécurité des Ardennais en consacrant 5.792.417 millions € pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

5^e commission : Ressources

Dépenses de personnel

Le budget Dépenses de personnel de l'exercice 2017 résulte d'une politique de gestion des ressources humaines dont l'objectif prioritaire est de mettre à disposition de l'administration départementale les ressources quantitatives et qualitatives dans un contexte de maîtrise des dépenses salariales. Les solutions de rationalisation des postes budgétaires rendus vacants par les départs naturels (retraites, mutations externes,...) seront recherchées.

Sur l'exercice 2017, une **réforme du régime indemnitaire** sera nécessaire dans le cadre d'une simplification qui sera initiée dans la fonction publique d'Etat. Cette réforme visera une plus grande équité de la politique du département en termes de rémunérations dans le respect de la masse salariale. Elle sera conduite dans le cadre d'un dialogue social renforcé depuis la récente réorganisation.

La collectivité se dotera d'un **plan de formation** issu du recensement des besoins des services qui priorisera le développement des formations de perfectionnement. Comme chaque année, différentes thématiques de formation seront proposées aux agents, notamment en ce qui concerne le management et la sensibilisation au risque de radicalisation.

Sur 2017, différentes mesures seront également proposées au titre de la **prévention des risques professionnels**. Parmi ces risques, le risque agression est de plus en plus présent notamment chez les agents en charge des métiers de l'aide et nécessite d'étudier toutes les solutions de prévention et d'accompagnement possibles. Au-delà, la collectivité consacrera également des moyens à la prévention des conduites addictives et des risques psycho-sociaux, ainsi qu'à l'accompagnement des agents en difficulté. L'objectif de toutes ces mesures est de réduire les risques d'usure professionnelle auxquels sont exposés certains agents, alors que les solutions de reclassement interne sont devenues plus rares.

Equipement informatique

- Des **télé-services** seront proposés aux citoyens du département afin de faciliter leurs démarches administratives et de limiter les déplacements.
- Une **plateforme d'échange de données** avec les partenaires de la collectivité sera expérimentée.

- Un système de **wifi public** sera installé sur le site des Vieilles-Forges pour permettre aux organisateurs de manifestation d'apporter de nouveaux services.
- 1/5^{ème} du parc informatique sera renouvelé (il compte aujourd'hui plus de 1 250 machines).
- Les collèges ardennais seront équipés en matériel informatique et plus précisément de classes mobiles dans le cadre de l'expérimentation du plan numérique collèges.

Moyens généraux

Les efforts de mutualisation et d'optimisation des dépenses seront poursuivis sur les achats permettant le fonctionnement courant des services (eau, gaz, électricité, carburant, fournitures et mobilier de bureau, véhicules et engins).

6^e commission : Finances

Au vu de cette situation financière difficile et des nouvelles contraintes financières élevées, le Département doit poursuivre ses efforts de gestion en contenant les dépenses de fonctionnement et en réalisant des choix drastiques devenus indispensables en matière d'investissement.

Les grands axes stratégiques de la gestion budgétaire 2017 sont les suivants :

- Poursuivre une politique d'investissement : pour l'emploi et pour l'avenir
- S'interroger sur le maintien ou la suppression de tous les dispositifs d'aides volontaires
- Poursuivre une gestion maîtrisée de l'évolution de la masse salariale
- Poursuivre une gestion maîtrisée de l'évolution des dépenses de fonctionnement
- Contenir l'endettement à un niveau soutenable
- S'interroger sur une augmentation de la fiscalité